

Grève de zèle ? Chantage ? Surenchère ? Action de protestation collective qui ne dit pas son nom ? L'enquête suit son cours

Les sources institutionnelles ne pouvaient en dire plus que ce communiqué faisant état des «services de la RAM qui ont été surpris, le 03 juillet 2008, par un nombre anormalement important d'absences de pilotes qui ne se sont pas présentés pour effectuer les vols pour lesquels ils étaient programmés». Surprise de taille d'autant plus que les choses semblaient, depuis l'avènement d'un nouveau staff acquis aux causes du développement durable de l'entreprise et qui plaident pour une politique de stimulation et de valorisation des ressources humaines «volantes», «baigner dans l'huile» pour le moins qu'on puisse dire. En attendant l'aboutissement de l'enquête diligentée pour déterminer les tenants et les aboutissants de la défection collective des pilotes de ligne, tout ce que l'on sait c'est que la «désertion» fut plutôt «massive», une vingtaine de cadres du PNT qui ont décidé de ne pas se rendre aux commandes de leur cockpit pour de supposés motifs liés à leur état de santé. Et qui plus est, les «absentéistes» semblent s'être accordés à annoncer, le jour même par téléphone, leur indisponibilité. L'étonnement des dirigeants de la compagnie fut à son comble en s'apercevant, statistiques des derniers mois à l'appui, que les absences au sein du corps des pilotes ne dépassaient pas, en moyenne, 1'absence par jour, soit vingt fois moins que ce «drôle» de 3 juillet.

Mystère et boule de gomme

Ne s'agirait-il pas plutôt d'une «action collective» qui, pour des desseins encore inavoués, chercherait à déstabiliser l'activité d'une entreprise en pleine croissance, sur les deux créneaux des vols réguliers et du low-cost ? Le choix du timing pour le «boycott» ne peut laisser indifférent, sachant que la RAM s'est préparée à faire face aux fortes poussées des trafics d'été et du retour des MRE tandis que la compagnie subit de plein fouet, depuis le début de l'année, les surcoûts pénalisants engendrés par la spirale inflationniste mondiale des carburants. Et qui plus est, ce «débrayage intempestif» a été provoqué à la veille de l'important Sommet constitutif de l'UMP (Union pour la Méditerranée) du 13 juillet à Paris où le Maroc avec la France forment le «noyau dur» fondateur pour chacune des deux rives et dans lequel le projet d'un Espace Aérien Commun dominera les échanges. Dans la logique de l'Open Sky entre le Maroc et l'UE entériné à Bruxelles en décembre 2006 pour les objectifs duquel la RAM et ses filiales ont peaufiné leurs stratégies et revigoré leurs troupes. Une RAM qui s'est volontairement positionnée comme un acteur majeur dans la région MENA et qui multiplie remarquablement son offre de dessertes commerciales dans le continent africain. Toutes ces interrogations sont légitimes pour ne pas se risquer à soupçonner une «action collective préméditée» par des protagonistes dont le nombre absentéiste représente, quand même, pas moins de 30% de l'effectif total des pilotes programmés dans la journée incriminée. Ce qui, hélas et la compagnie s'est empressée de s'en excuser auprès de ses usagers et partenaires, s'est traduit par d'importants retards et des annulations de vols.

Des «malades imaginaires» ?

Écrit par

Mercredi, 23 Juillet 2008 02:47 -

Mystère et boule de gomme ! Surtout que les certificats médicaux qui sont tombés ne peuvent pas ne pas faire douter sur la complaisance de certains médecins du secteur privé, d'autant plus que cette pratique est plutôt connue dans la société marocaine. En somme, comme dirait Molière, ne s'agirait-il pas de «malades imaginaires ?». C'est vrai que les réactions publiques rendant compte de ce «conflit» sont partagées selon les sources qui vont de la condamnation du comportement des pilotes, qualifié «d'aberration», à la mise en cause de la DRH de la compagnie qui «surexploite» ses cadres au-delà de leurs limites physiques. Quant à la réaction du management de la compagnie, jugée «menaçante» envers les pilotes «défectueux», il ne faut pas faire dans la précipitation, puisque la RAM se défend de n'avoir que diligenter une enquête pour déterminer les causes de l'incident et prendre les mesures réglementaires qui s'imposent. Une compagnie qui n'est pas encore revenue de sa surprise au moment où elle assure que les portes du dialogue sont toujours ouvertes, pour s'étonner que les revendications de ces membres «dissidents» du PNT n'aient pas cru bon de vouloir en débattre avec la Direction générale. Dans quels buts hostiles et qui tire les ficelles sachant que pareils actes de «sabotage» perturbent considérablement le trafic aérien et qu'il faut plusieurs jours pour résorber les retards et rétablir la normalité des choses ? Le plus sidérant, c'est que pour la première fois dans les annales, les revendications avancées hors-circuit de l'entreprise pour justifier le débrayage qui ne dit pas son nom, mettent en avant l'état de fatigue professionnelle qui serait dû à des restrictions de repos et de congés pour des pilotes amenés à s'acquitter plus souvent d'heures supplémentaires (pour lesquelles ils sont payés, naturellement) ? Paradoxalement, puisqu'il était toujours question, jusque-là, de revalorisation salariale et indemnitaire. Mais, de toute évidence, l'opinion publique a du mal à comprendre le bien-fondé d'augmentation de salaires au profit d'une catégorie socioprofessionnelle parmi les plus choyées. Ainsi, nous retiendrons pour l'histoire que c'est bien la première fois qu'une «grève de zèle» est enclenchée pour réclamer du repos. Un argument vite neutralisé, car nous avons appris que les pilotes concernés avaient tous assuré une activité normale en termes d'heures de vol ces dernières semaines, en bénéficiant de leurs repos compensatoires et de leurs congés réguliers. Sans doute, la mauvaise foi et la surenchère ne sont pas étrangères aux déviations de certains membres du PNT qui ne sont pas sans savoir que les repos sont dûment réglementés aux normes nationales et internationales pour lesquelles la RAM est certifiée. Et que sur le plan des conditions de travail, de la médecine du travail et de la sécurité aérienne, aucun risque ne peut être pris en dehors de l'observation scrupuleuse des règlements en vigueur. Et l'on ne peut qu'être étonné que des cadres qui représentent un maillon essentiel dans la chaîne de sécurité aéronautique, puissent s'aventurer à tenir des propos portant atteinte à l'image de leur compagnie. Une compagnie qui, du reste, est en parfaite conformité avec les normes et les règles de la sécurité aéronautique internationale.

Lagazettedumaroc.

[Joomla SEO powered by JoomSEF](#)